

Le Bulletin

de liaison

BELGIQUE - BELGIË
PP-PB
1099 BRUXELLES X
BC 10114



de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

SOMMAIRE

Dossier : "La Mixité institutionnelle"	2-3
Zoom Jeunesse :	4-5
News : "Festivals de l'été"	6-7
Echos des centres : "A.M.O Le Cars"	8
Echos des centres : "MJ Sémaphore"	9
WEB :	10
Formations :	11

112

EDITO

Mixez-vous les uns les autres...

Pour conclure en beauté cette année culturelle consacrée à la mixité, nous vous proposons de partir à la découverte de la mixité institutionnelle.

Il est en effet convenu dans le secteur que le travail socioculturel sur le terrain prend en compte la mixité des genres, sociale, intergénérationnelle ou encore interculturelle. Il est moins convenu de développer un travail de réseau intersectoriel.

Il faut reconnaître qu'au sein d'un même secteur, les institutions se rencontrent pour évoquer leur secteur et leur travail versus des collectifs de MJ ou d'AMO. Il est déjà plus rare de développer des groupes de travail intersectoriel à l'instar des coordinations sociales que l'on trouve souvent au niveau local des grandes villes.

Et pourtant, nous assistons depuis une dizaine d'années à une augmentation des rencontres de professionnels de différents secteurs pour évoquer une thématique transversale à chacun des secteurs. Que ce soit des projets d'un jour style colloque ou des projets à moyen, voire long terme style coordinations de concertation ou de travail sur les assuétudes (drogues, alcool, etc.).

En ce qui concerne la jeunesse, beaucoup d'acteurs souhaitent mettre le jeune au centre de la démarche. A l'image de la roue de vélo où le jeune serait le moyeu central et les rayons les relations entre le jeune et chaque institution, il nous faut (ré)inventer la roue. Pour avancer, il est important que les associations entre-elles forment cette roue qui relie les rayons afin que le jeunes soient penser dans sa globalité des relations qu'il vit.

Si la Déclaration de politique communautaire fait la part belle aux transversalités, nous sommes en droit d'espérer que nos gouvernements soient capables d'appliquer de telles politiques et de faire également de vélo sans les mains.

**LA MIXITÉ
INSTITUTIONNELLE**

La F.C.J.M.P., c'est :

- le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes,
- la réalisation de partenariats locaux,
- le développement de l'égalité des chances en milieu populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L'équipe communautaire de la fédération :

- Robert Cornille
- Sylvain Descamps
- Pierre Evraud
- Virginie Henrotte
- Aoulad Messoud
- Cécile Rochez
- Georgios Tzoumaccas

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- Dugumbi Ally
- Nabila Ben Hammou
- Tarik Bouzerda
- Jean-Michel Campanella
- Rémy Claes
- Olivier De Rouck
- Jérôme Depauw
- Alexia Diogo
- Yassin Elmcabéni
- Najoua Fattah
- Christophe Grout
- Marc Korosmezey
- Johnny Lagneau
- Tarik Lahrach
- Jennifer Leurs
- Violette Lousberg
- Ali Mansour
- Florence Monfort
- Séviè Murat
- Vanessa Noël
- Benoît Pierard
- Laelitia Roels
- Florianne Solbreux
- Violaine Roques
- Jean Vande Voorde
- Jean-François Wilmotte

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Robert Cornille, Trésorier
- Freddy Hartog-Mackenzie
- Bernard Herlin
- Joël Tanghe
- Jean-Philippe Calmant
- Sandra Marchal
- Magali Kremer
- Alexandre Landenne
- Fabien Rubrecht
- Marjorie Demaury
- Mathieu Hayez
- Julien Dugardein
- Frédéric Admont
- Didier Beyers
- Frédéric Leroy
- Géraldine Fievez
- Fabrizio Remacle
- Frédéric Schmitz
- Iseut Gadisseur

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.

Une jeunesse émancipée et citoyenne, un enjeu transversal ?

Conscient que les jeunes incarnent l'avenir, la Déclaration de Politique Communautaire de 2009-2012 notait l'importance d'en faire des acteurs pour relever les défis de demain (humains, sociaux, démocratiques, environnementaux, climatiques, énergétiques ...).

Cette approche nécessite de mettre l'intérêt du jeune au centre du débat et d'actualiser le message politique des secteurs touchant les jeunes en fonction de leur réalité, leur environnement socioculturel.

Pour se faire, une mixité sectorielle ou encore une coordination des politiques de jeunesse doit se déployer. En effet, tout en laissant l'autonomie à chacun des secteurs touchant à la jeunesse, il faut décloisonner les différents ministères, notamment, celui de la jeunesse, d'aide à la jeunesse et de l'enfance ainsi que renforcer la coordination du secteur jeunesse avec le ministre de l'enseignement, du sport, de la culture et de l'audiovisuel.

Lors du mandat précédent 2005-2009, des avancées intersectorielles ont été obtenues par décret entre le secteur jeunesse et l'enfance (les écoles des devoirs

(décret EDD)). Ces avancées ont, entre autre, permis de rendre accessible aux jeunes de 6-15 ans un suivi scolaire de qualité dans le cadre des Maisons de Jeunes. Les jeunes ont gagné en qualité.

Un autre accord sectoriel s'est développé, depuis 1991, au niveau de l'aide à la jeunesse avec les AMO. Elles organisent notamment des actions de prévention pour les personnes de 0 à 18 ans. Ces actions vont pouvoir se faire en partenariat avec des Maisons de Jeunes. A nouveau, le jeune en est le premier bénéficiaire car d'un côté, il peut, individuellement, confier les difficultés qu'il rencontre tout en s'épanouissant dans des activités proposées par la Maison de Jeunes.

Une autre avancée s'est vue entre le secteur jeunesse et les organismes d'insertion socio-professionnel (décret OISP). La législature précédente a entamé timidement une ouverture entre ces deux secteurs par la réalisation d'un projet pilote entre les MJ et les organisations d'Insertion socioprofessionnelle (OISP).

Par cette initiative les jeunes ont, notamment, été refamiliarisés avec de nouvelles pistes pour le monde du travail!





Il est regrettable qu'actuellement cette piste soit en stand by.

Un dernier acquis intersectoriel, qui n'est pas le moindre, est le partenariat entre la Communauté française et la région en matière d'emploi. Cela a donné naissance à de nouvelles facilités d'emploi (ACS, APE) pour les Maisons de Jeunes. Ils en sont directement bénéficiaires en terme d'encadrement.

Malgré ces avancées, il existe encore trop peu de transversalité intersectorielle. En effet, les partenariats restent trop ponctuels car liés à des incitants économiques ou à une reconnaissance des pouvoirs publics.

Une autre conséquence dommageable est que chaque institution travaillant pour les jeunes de 5-25 ans propose ses activités de manière individuelle et sans collaboration avec les autres de sorte qu'on développe un marché de l'activité pour jeune ! Se développe alors le clientélisme et le consumérisme avec lesquels le jeune joue excellemment bien.

Vu sous cet angle, l'intérêt du jeune dans sa globalité est dilué dans l'intérêt de l'institution ! On sort de la cible visée pour entrer dans le monde du marché !

C'est pourquoi la question fondamentale

est : comment rejoindre l'intérêt du jeune et élaborer une politique globale valable pour chacun des secteurs ? Une autre question lui est corollaire : comment créer des organes, qui tout en respectant l'autonomie d'organisation et de gestion des associations, permettraient de décloisonner et coordonner les initiatives de chaque secteur en faveur des jeunes, au sein d'un même territoire ?

Le travail est donc double et doit donc se faire en amont (politique commune pour le jeune) et en aval (cohésion des initiatives des différents secteurs).

La première question pourrait trouver une piste de réflexion au sein des organes consultatifs déjà mis en place pour chaque secteur. En effet, chaque secteur (jeunesse, aide à la jeunesse et enfance) possède un organe consultatif tels que CCMCJ, CCOJ, CCAJ, etc.

On créerait un organe "supra" reprenant des membres des conseils d'avis consultatifs déjà existant dans ces différents secteurs.

Certains organes ont déjà emboîté le pas tels que le conseil supérieur de l'éducation aux médias, le Comité d'Orientation de l'information des jeunes, etc.

Quant à la seconde question, une piste

de coordination des initiatives sectorielles serait à trouver dans la méthodologie adoptée par la cohésion sociale. A l'instar des structures trop cloisonnées, par décret et par secteur, les coordinations locales sont un réel exemple de collaboration permettant de prendre en considération un public dans son environnement socioculturel local. Les enjeux y sont souvent traités par thématique permettant l'efficacité d'un travail global (le public aux centres de l'action).

Pour conclure, si les institutions socioculturelles développent des projets communs au nom de la transversalité, nous ne pouvons qu'encourager nos ministres à développer des organes pour coordonner une politique "du jeune" dans "son milieu".

Nous encourageons également la coordination des projets des secteurs touchant à la jeunesse. Nous espérons qu'à l'image de l'emploi pour le secteur jeunesse, l'évolution de la transversalité sectorielle sera très prometteur et peut-être verrons-nous un jour un décret légiférant cette matière ?



Guide de la communication entre les générations:

Si on se remettait sur la même longueur d'onde?



Etre ado, quel périple !

En tant qu'intervenants sociaux au sein d'une AMO, nous avons voulu réaliser au travers de ce bulletin de liaison, divers articles abordant le thème complexe de l'adolescence.

Afin de faciliter " la traversée " de l'enfance à l'adolescence, de l'adolescence à l'âge adulte, il est opportun tant pour le jeune et son entourage de parvenir à établir une communication efficace, claire, saine et structurante. L'objet de ce dernier article est de donner aux jeunes comme aux adultes (parents, familiers, animateurs, enseignants,...) quelques pistes pour favoriser l'accès à une bonne communication.

En nous référant à nos précédents articles, nous constatons que peu importe l'époque, l'étape de l'adolescence est une période cruciale dans le développement de tout individu. Même si la société de consommation est en perpétuelle évolution, les attentes, les envies et les besoins des jeunes restent très similaires à ceux des générations précédentes. L'adolescence est une période vécue par tout un chacun comme étant bouleversante tant au niveau des changements physiques, psychologiques que sociologiques.

Selon nous, la clé d'une bonne relation passe avant tout par un dialogue basé sur le respect mutuel et la confiance. Bien évidemment nous offrons des pistes d'action qui optimisent la relation et la communication mais il est certain que chacun devra composer avec les ressources propres à son environnement.

L'ado, un être pas si différent de nous...

Le parent ou l'adulte en général, bien qu'ancien adolescent, va devoir fouiller dans ses souvenirs pour se remettre sur la même longueur d'onde que son ado ou que le jeune qu'il côtoie.

Il est évident que l'on n'aborde pas un ado comme on le ferait avec un enfant ou un adulte. Il faudra trouver un juste milieu dans la mise en place de ce nouveau type de relation et de communication.

Durant toute la période de l'enfance et de la préadolescence, l'adulte incarne un modèle et l'enfant tend à lui ressembler. Le jeune est un être en pleine mutation, son discours, sa façon de percevoir les choses, ses centres d'intérêts vont changer.

De ce fait, le parent, l'adulte, l'éducateur, l'enseignant va devoir adapter son discours et son attitude afin que la communication puisse s'établir adéquatement. Toute la difficulté de la communication adulte/jeune réside dans cette nouvelle capacité à se réapproprier le dialogue avec cet enfant qu'il était et ce jeune à part entière qu'il devient. En adoptant ce type de comportement, l'adulte permet au jeune de s'ouvrir à l'échange mais il est évident que l'ado doit s'impliquer en tant qu'acteur dans cette relation.

L'ABC de la communication préconise que l'adulte puisse utiliser un langage accessible dans lequel les mots sont compréhensibles tant par l'adulte que par le jeune. Il est nécessaire d'expliquer les choses clairement, d'être patient dans le dialogue et de vérifier la bonne

compréhension de l'information par les deux parties.

Communiquer, c'est pas si simple !

Il existe certains obstacles dans la manière de dialoguer, telle qu'une attitude fermée ou un discours moralisateur. Au travers de quelques exemples caricaturaux, nous allons tenter d'attirer votre attention sur les pièges et les parasites de la communication. Il est préférable d'éviter le sermon, le cynisme, la critique car cela pousse le jeune à se retrancher, se refermer sur lui-même et à faire abstraction du discours de l'adulte.

Prenons l'exemple des assuétudes: en tant qu'animateurs ou éducateurs, vous êtes amenés à côtoyer des jeunes qui consomment de l'alcool ou du cannabis. Vous désirez les conscientiser sur leur consommation. Que faire ? Comment agir sans être dans la moralisation ou la répression ?

Le discours à éviter : " Mais qu'est ce que tu fais ! Tu sais quand même bien que ce n'est pas bon pour ta santé, en plus tu bois et tu fumes en face des petits, es-tu irresponsable ? ".

Le discours à favoriser : " J'aimerais que l'on réfléchisse ensemble à ta consommation, ne crois-tu pas qu'il y ait un risque pour ta santé ? Ne crois-tu pas que tu te mettes en danger ? Que recherches-tu en consommant ? Penses-tu que consommer à proximité d'un groupe d'enfants soit une bonne idée ? ".



En agissant de la sorte, vous amener le jeune à réfléchir sur ses comportements, vous laissez la discussion ouverte sans imposer votre point de vue, vous créez dès lors un échange constructif permettant de maintenir le lien de confiance et d'arriver à un commun accord.

Vous établirez par ce biais une communication saine, réfléchie, appropriée, structurée et équilibrée. Le rôle de l'adulte est de faciliter la communication en impliquant le jeune dans la réflexion lui permettant de prendre part à la décision en se responsabilisant.

Afin de maximiser l'échange, la relation et la communication, il est nécessaire de discuter dans un endroit propice et calme. Bien évidemment, il est conseillé d'être

pleinement à l'écoute et de ne pas être occupé à une autre tâche.

Imaginons un autre cas de figure : vous êtes en train de faire un bricolage avec un enfant et un ado vous interpelle en vous demandant s'il peut vous parler d'une situation difficile qu'il a vécu à l'école ou à la maison.

Le discours à éviter :

" Tu vois bien que je suis occupé, je n'ai pas le temps de t'écouter, demande à quelqu'un d'autre s'il a du temps! "

Le discours à favoriser :

" Je suis occupé pour l'instant, je te propose que l'on en discute dès que j'ai fini et nous réfléchissons ensemble à la manière de résoudre tes difficultés ".

Si on se remettait sur la même longueur d'onde ?

Si l'on devait reprendre de manière schématique les préceptes de la bonne communication, voici quelques points auxquels il faut être attentif :

- Etablir une relation dans le respect mutuel
- Parler en " JE "
- Contrôler ses émotions lorsque l'on communique avec autrui
- Ne pas prendre de décisions sur un coup de tête
- Ecouter sans juger
- Intérêt pour la vie de chacun
- Se faire confiance
- Etre patient
- S'adapter aux nouvelles attitudes, nouvelles réactions et aux nouveaux comportements de l'adolescent
- Etre attentif à la communication non verbale et décoder certaines attitudes du jeune.

Bien entendu, ce petit guide en 10 points est loin d'être exhaustif, ceci dit, il vous permettra d'optimiser votre façon de communiquer bien que celle-ci relève aussi de l'histoire personnelle.

L'adolescence étant une période difficile pour le jeune de part les nombreux changements qu'elle suscite, qu'ils soient d'ordre physiques, psychiques ou sociologiques. Pour l'adulte comme pour le jeune, les maîtres mots d'une bonne relation à cette période de la vie sont une bonne communication et un dialogue basé sur la confiance mutuelle.

En tant que travailleurs sociaux en AMO, ce sont des préceptes auxquels nous sommes attentifs. Loin de nous l'idée de vous donner des formules toutes faites à appliquer, vous comme nous n'avons pas de baguette magique. L'adulte comme le jeune commettent des erreurs, mais il est bien connu que celles-ci font grandir!

Il ne veut jamais m'écouter, il n'en fait qu'à sa tête!



Il ne me comprend jamais, il me traite comme si j'avais deux ans!

AMO "La Croisée"
 Anne Cennicola et Catherine Jadot
 Rue du Tilleul 48
 1332 Genva
 Tél: 02/652 10 70
 amo@lacroisee.be



News

C'est l'été dans les

FESTIVAL MTL 5
SAMEDI 10 JUILLET 2010

NETRUM
www.eyes.com/links

BRSING
www.brsing.com/links

De Viant Messiah
www.ziggas.com/links/Hatred4U

Came To Kill
www.ziggas.com/download

Beating The System
Heavy The Design

So Nme
www.ziggas.com/links

Dark and Darkness
www.ziggas.com/links

VZENITH / VITAMINE Z
79, AVENUE DES DÉPORTÉS
1300 WAVRE 8€ / 14H00

SAT 10 JULY - FERME MASSART

FESTIVAL
ANTISTATIC
TUBIZE

OPEN DOORS : 13 H
FIRST SHOW : 14 H

CAMPING SAUYACH
KERMESZ A L'EST
LES SIMOULUS
LES FILS DE L'AUTRE
GAZIGANN // LAKTACID
THE GALLERY // THE SHELTER

PRESENTED BY NEMO MUSIC (L.A.P.)

MOULIN DES BONS DE TUBIZE - 60, CHENNE MARAIS - MONTVILLE - 13000 BOUMS-PIERRE
www.antistatic.be www.ziggas.com/festivalmtl5 www.nemomusic.com



Le Cars au quotidien

Le CARS est une AMO qui travaille essentiellement avec les jeunes et les familles du quartier des Marolles. En tant que service d'Aide à la Jeunesse en milieu ouvert, le CARS travaille avec l'ensemble des services, institutions, ... qui font partie de l'environnement du jeune, de son milieu de vie.

Dans ce cadre et dans un souci permanent de répondre aux besoins et demandes des jeunes du quartier, le CARS a développé quelques partenariats privilégiés avec, entre autre, un Centre de Jeunes, le " Club de Jeunesse, a.e. ".

A l'origine, le CARS est issu du Club de Jeunesse, qui a constaté la nécessité de mettre à disposition des jeunes des Marolles, un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement. Depuis les deux institutions travaillent ensemble sur des projets spécifiques.

En effet, elles organisent conjointement des projets ponctuels, mais également des activités récurrentes encadrées à la fois par un animateur du Centre de Jeune et par un intervenant social de l'AMO

On retrouve dans ces activités : l'école de devoirs " Ricochet " pour les enfants de 1ère et 2ème primaire, la réalisation d'un journal " Les Nouvelles de chez nous" pour les jeunes de 8 à 15 ans, le club de filles pour les filles de 8 à 15 ans, une activité petite enfance pour les enfants de 0 à 6 ans "Badaboum", et d'autres activités durant les congés scolaires.

Cette pratique permet à chacun de toucher un large public, mais également de mettre en commun les compétences et

méthodologies propres à chaque institution. Le CARS peut également, grâce à cette proximité avec la Maison de Jeunes, accroître sa visibilité et identifier plus facilement les difficultés rencontrées par les jeunes des Marolles.

Chaque institution a, bien entendu, ses missions, ses objectifs et son projet pédagogique propres. Le CARS propose notamment un soutien individuel à tout jeune des Marolles qui le sollicite, mais également des projets communautaires dans les écoles primaires et secondaires du quartier ainsi qu'un accompagnement spécifique autour de l'orientation, de la formation, de la recherche de jobs étudiants, de la recherche d'un emploi,



AMO Cars
Magali Kremer
Rue des Tanneurs, 178
1000 Bruxelles
Tél:02/513 73 82
Fax: 02/502 58 05
amo.cars@marolles.org



A Anderlecht passe un canal...

A Anderlecht passe un canal. Sur ce canal flotte une péniche. Une île de sécurité dans une ville démentielle où aiment se retrouver les jeunes du quartier.

L'asbl Sémaphore a comme particularité d'accueillir les jeunes sur l'eau.

Fort de son accueil inédit qui permet aux jeunes de se déconnecter de la ville et de se sentir en sécurité, Sémaphore ambitionne de devenir à court terme un Centre de Jeunes reconnu par la Communauté française.

Actuellement, une bonne part de ses activités est financée par des subventions du Plan de Cohésion Sociale et des fonds privés. De fait, son activité phare est le soutien scolaire pour les jeunes de sixième primaire à la troisième secondaire, qui forme à la méthode de travail.

A partir du 24 juin la péniche part au chantier naval. Un petit événement en soit qui va redonner une nouvelle dynamique au projet.

Une petite vérification de la coque et de son étanchéité, et si les fonds récoltés le permettent, l'équipe envisage une meilleure



isolation thermique et un réaménagement des différentes salles. Faire pénétrer la lumière du jour pour la salle de cours par exemple ou l'aménagement de la salle d'accueil, etc.

D'autre part, la rénovation du bateau coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle équipe d'animation. De nouveaux

collaborateurs ont fait leur entrée, avec en tête, de nouvelles idées et de nouveaux projets pleins de promesses. Le centre dans son projet de Maison de Jeunes va développer plus d'activités culturelles.

Bien entendu, le centre garde son activité de "camps".

Durant les vacances scolaires, l'asbl organise des voyages en péniche qui permet à une quinzaine de jeunes d'apprendre à vivre ensemble.

Lors des inscriptions, les animateurs essaient si possible d'avoir autant de jeunes du quartier que des jeunes issus d'autres milieux socio-économiques. Et de créer ainsi, au fil de l'eau, une véritable cohésion sociale entre jeunes.



MJ Sémaphore
Pierre Renauld
Péniche Jean Bart
Quai de Biestebroeck
1070 Bruxelles
Tél: 02/ 521 93 51
asbl.semaphore@skynet.be



Comme vous avez pu vous en rendre compte lors de la lecture de ce BDL, la mixité institutionnelle est un vaste sujet qui peut toucher de nombreux secteurs.

Pour en savoir davantage sur ce type d'échanges, une seule adresse : www.cfwb.be/index.php?id=1774.

Vous y trouverez la Déclaration de Politique Communautaire en téléchargement. LA DPC est le cahier de charges du gouvernement de la communauté française pour cette législature. Elle évoque notamment certain aspect de la mixité institutionnelle et différents projets à mener en ce sens.

Et comme nous sommes encore dans le thème de la mixité, pourquoi ne pas l'appliquer également à la rubrique web?

En effet, le sujet qui suit n'a strictement rien à voir avec l'institutionnel ou l'intersectoriel mais, à coup sûr, vaut la peine d'être communiqué dans cette rubrique.

Pour ceux que cela intéresse, un nouveau moteur de recherche écologique a fait son apparition sur la toile. Il s'agit d'Ecosia (www.ecosia.fr).

Le principe est simple et pourtant tellement efficace : les moteurs de recherche, tel que Google par exemple, tirent une grande partie de leurs revenus de la publicité présente sur leurs pages... comme quasiment tous les médias d'ailleurs. Ecosia n'échappe pas à la règle.

Mais là où l'écart se creuse, c'est que ce nouveau moteur de recherche reverse une partie de ce bénéfice à la préservation de la forêt amazonienne. Donc, grâce à ce moteur de recherche écologique, vous pouvez, depuis votre " Chez vous " participer quasiment activement à cette cause qui nous concerne tous.

Il est également à noter que ce moteur de recherche partenaire du WWF se décline en .fr, .org et .com, est doté d'une interface claire et offre un aperçu direct des pages-résultats. Il n'a donc absolument rien à envier à ses " concurrents " non-écologiques (bien au contraire). Alors pourquoi s'en priver ?



www.cfwb.be/index.php?id=1774



www.ecosia.fr

C'est sur cette touche " verte " que s'achève la rubrique web de ce BDL 112. Je vous souhaite deux bons mois d'été et vous donne rendez-vous en septembre pour une prochaine édition.

Bonnes vacances et bon surf!



F.C.J.M.P. asbl
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.64.48
Fax : 02/502.75.95
E-mail : infos@fcjmp.be
www.fcjmp.be

La fédération est ouverte du
lundi au vendredi de 9 à 18h

Le Bulletin de Liaison est un
bimestriel (sauf août) :
Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable :

Olivier Leblanc, adm. délégué

Rédacteur en chef :

Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°112

Frédéric Admont
 Anne Ceniccola
 Sylvain Descamps
 Charlotte de Leu de Cécil
 Pierre Evrard
 Manon Jaquemart
 Catherine Jadot
 Magali Kremer
 Sandra Marchal
 Aoulad Messoud
 Pierre Renaud
 Cécile Rochez

Les textes n'engagent que
leurs auteurs.

Graphisme et PAO : Virginie Henrotte
Illustrations : Monica Madeira
Crédits photos : F.C.J.M.P., MJ
Sémaphore, Photo-libre.fr.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avvertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.

"Course aux Cahouettes"

6 et 7 septembre 2010

Rue du Miroir, 7 - 1000 Bruxelles

- Connaître les différents pouvoirs subsidiaires, du local à l'international.
- Rédiger un bon dossier pour répondre à un appel à projet.
- Maîtriser les stratégies de rédaction et de justification.
- Obtenir et garder une subvention.

Public: Animateur(trice)s
Prix: 40 euros (Repas inclus)

"Coordonner un CJ aujourd'hui"

7, 14 et 21 octobre 2010

Rue des Capucins, 30 - 1000 Bruxelles

- Faire un tour rapide et complet de tous les aspects de ta fonction afin d'entrer au mieux dans ton rôle de responsable, que tu sois animateur coordonnateur, responsable de projets, coordinateur, etc.
- Avoir une vision globale et coordonnée du secteur et de tes missions.
- Réaliser un bilan de compétences.

Public: Responsables d'institution, coordonnateurs.
Prix: 60 euros (Repas inclus)

"Animer ma MJ aujourd'hui - Session 2"

11, 12 et 18 octobre 2010 à Bruxelles.
15 et 16 novembre 2010 à Marcourt.
22 novembre 2010 à Bruxelles.
6 et 7 décembre 2010 à Bruxelles.
13 et 14 décembre 2010 à Marcourt.

Bruxelles: Rue des Capucins, 30 - 1000 Bruxelles
Marcourt: CIRAC Rue des Martyrs, 13 - 6987 Marcourt

- Acquérir des repères et des bases pour tous les aspects liés à ta nouvelle fonction d'animateur.
- Situer ton rôle dans son contexte avec tous les aspects des missions qui lui sont liées.
- Apprendre à gérer un groupe de jeunes.
- Découvrir la gestion de projets et l'animation de réunion.
- Développer de nombreux outils et techniques pratiques d'animation.

Public : Animateur(trice)s
Prix : Membres: 150 euros
Non-membres: 200 euros (Repas et logement inclus)

F.C.J.M.P.
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513 64 48
Fax : 02/502 75 95
E-mail : infos@fcjmp.be





Fondée en 1970, la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire est une association pluraliste reconnue par la Communauté française en tant que fédération conformément aux Décrets du 26 mars 2009 relatif aux Organisations de Jeunesse et du 20 juillet 2000 relatif aux Centres de Jeunes.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La F.C.J.M.P. développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils,...



Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances !

Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

26, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél.: 02/ 513.64.48 - Fax.: 02/ 502.75.95

infos@fcjimp.be - www.fcjimp.be

AVEC LE SOUTIEN DE

